

Image not found or type unknown



Mariage et demande d'asile

Par **momran**, le **07/07/2013** à **17:55**

Bonjour,

je suis syrien et je suis en France depuis 6 ans.

J'ai posé, il y a, quelque jours, mon dossier pour le mariage avec ma femme (française d'origine palestinienne) mais la mairie, va demander d'abord l'autorisation de procure qui prend six mois environs car je n'ai pas le certificat de coutume.(impossible de le voir à cause de la situation en Syrie et en plus je suis opposant du régime syrien). En même temps je prépare mon dossier pour demander l'asile politique en France

Y auras t il une contradiction dans mon cas?

Merci par avance.